Livret d'accueil du stagiaire

Lillebonne

Fécamp

Sainte Marie des Champs

Sommaire

I. Qu'est-ce que le CLIPS ? (Comité Local d'Insertion Professionnelle Sociale)....1
a) Comment est-il organisé ?....1
II. Les Formations....1
a) Le programme de formation : « Socle de Compétences »....2
b) Les autres titres diplômants et Certifications....2
c) #AVENIR....2
III. Les locaux....3
a) Le siège social, Lillebonne....3
b) Le site de Sainte Marie des Champs....4
c) L'antenne de Fécamp....4
IV. L'accueil des apprenants en situation de handicap....5
a) L'accueil des personnes en situation de handicap....5
b) Le suivi des personnes en situation de handicap....6
c) Parcours d'accompagnement ou de formation et handicap....6
d) Accessibilité et aménagement du centre de formation....7
V. Qui contacter à l'extérieur du CLIPS ?....7
VI. Où nous retrouver ?....8
a) Le site internet et nos réseaux sociaux....8
Notes :....8

I. Qu'est-ce que le CLIPS ? (Comité Local d'Insertion Professionnelle Sociale)

Créé en 1985 par la ville de Lillebonne, CLIPS Formation est soutenu dans ses activités et ses projets par la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine.

Depuis sa création, CLIPS Formation est labellisé A.P.P (Atelier de Pédagogie Personnalisée) et s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire.

CLIPS Formation est une association à but non lucratif qui vise à :

- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des personnes privées d'emploi,
- Développer les compétences et capacités des personnes sans emploi, salariées,
- Accompagner les personnes dans leur projet de reconversion ou d'orientation,
- Accompagner les personnes dans la validation de leurs acquis professionnels.

a) Comment est-il organisé ?

Il est composé de 4 grands pôles d'activité :

- Les formations générales et compétences clés, certifiantes,
- Les formations diplômantes et qualifiantes,
- L'accompagnement au projet professionnel et à la recherche d'emploi,
- L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Les principaux partenaires financiers sont :

- Le Fond Social Européen,
- Conseil Régional de Normandie,
- France Travail,
- Les entreprises et les OPCOS.

II. Les Formations

Toutes les formations sont certifiées **APP** et **Qualiopi** (atteste de la qualité du processus).

Un *APP* (Atelier de Pédagogie Personnalisée) est un espace de formation ouvert mettant en œuvre une démarche spécifique centrée sur la personne et fondée sur le mode pédagogique de l'autoformation accompagnée.
La démarche APP repose sur 7 principes fondamentaux :

- Un accueil individualisé,
- La prise en compte de vos atouts et de vos contraintes dans la construction votre parcours ainsi, que la réduction de vos freins,
- Négocier avec vous les termes de votre contrat,
- Organiser des modalités de travail favorisant l'apprentissage et l'autonomie,
- L'accompagnement de l'apprenant durant toute la durée de votre parcours,
- Mise à disposition des moyens et ressources (ordinateurs, livres, multimédia etc.),
- Attestation à l'issue de la formation.

La mise en œuvre de la prestation de formation personnalisée repose sur :

- La signature d'un contrat individuel,
- Une équipe pluridisciplinaire,
- Un centre de ressources pédagogique (Méli-Mélo)

a) Le programme de formation : « Socle de Compétences »

Le SOCLE s'inscrit dans une méthodologie d'accompagnement personnalisée et regroupe :

- Les Savoirs Essentiels
- Les Savoirs Bureautique

Les *Savoirs Essentiels* proposent des ateliers de communication et expression française, de mathématiques, de culture générale, de compétences numériques,…

Les *Savoirs Bureautique* accompagnent les personnes dans la découverte des différents logiciels.

b) Les autres titres diplômants et Certifications

Le CLIPS propose également des titres diplômants :

- ✓ Aide à domicile : Assistant de vie aux familles
- ✓ CAP AEPE : Accompagnant Educatif Petit Enfance
- ✓ Commerce :
  - Employé de commerce en magasin
  - Vendeur conseil
- ✓ Français Langues Etrangères
  - DELF : Diplôme Etudes de Langues Française (passé et remis par des prestataires du CLIPS)
- ✓ CléA : Certification valorisant le socle de connaissances et de compétences professionnelles
- ✓ CléA numérique : certification reconnue par Certif'Pro sur les usages du numérique dans un environnement de travail.
- ✓ CléA Management : Il vise à déterminer le socle de base des compétences à détenir a minima en matière de management.
- ✓ Voltaire : un examen évaluant la maîtrise de l'orthographe française. Il permet d'attester de son niveau dans le but de valoriser ses compétences sur un CV.

c) #AVENIR

Proposé par la Région Normandie, le dispositif #Avenir a pour objectif d'accompagner tout demandeur d'emploi dans la construction de son projet professionnel. Les objectifs de ce dispositif sont de développer, de valoriser les compétences et de faciliter l'insertion professionnelle de la personne accueillie.
Ce dispositif permet le retour à l'emploi et/ou l'obtention d'une qualification en lien avec son projet professionnel.

III. Les locaux

Le CLIPS est composé du siège social à Lillebonne, du site de Sainte-Marie-des-Champs et de l'antenne de Fécamp.

a) Le siège social, Lillebonne

Le siège Social se trouve :

- Maison des Compétences Parc d'Activités du Manoir
  76170 Lillebonne
  Tél. : 02.35.38.17.77
  Adresse mail : clips@clips-formation.com

⇨ Voir annexe 1 : Le transport

On peut retrouver les formations suivantes :

- Assistant de vie aux familles,
- CAP AEPE,
- Savoirs Essentiels, Bureautique,
- Commerce : Employé de commerce ou vendeur conseil
- # Avenir.

L'accueil physique est ouvert tous les jours de **8h15 à 12h00**. L'accueil téléphonique est possible toute journée sauf le mercredi après-midi et le jeudi après-midi.

Les horaires de formations sont du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** et de **13h00 à 16h30.**

Le site dispose de 6 salles de cours, d'un centre de ressources, de 2 salles informatiques et d'une salle déjeuner.

Le CLIPS ne dispose pas de self mais une salle est mise à disposition des stagiaires. Dans cette salle on peut y retrouver :

- Des tables/chaises,
- Un frigo,
- Un micro-onde,
- Une bouilloire,
- Des distributeurs.

En cas d'oubli de repas ou si vous voulez manger à l'extérieur, il est possible de trouver dans un rayon de 1km :

⇨ Voir annexe 2 : La pause déjeuner, où manger à côté du CLIPS ?

b) Le site de Sainte Marie des Champs

Le site de Sainte Marie des Champs est situé :
7 Rue des Cerisiers
76610 Sainte Marie des Champs
Tél : 02.79.01.17.15

⇨ Voir annexe 1 : Le transport

On peut retrouver les formations suivantes :

- Savoirs essentiels,
- # Avenir,
- Commerce : Employé de commerce en magasin ou vendeur conseil.

L'accueil physique est ouvert tous les jours de **8h15 à 12h00**. L'accueil téléphonique est possible toute journée sauf le mercredi après-midi et le jeudi après-midi.

Les horaires de formations sont du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** et de **13h00 à 16h30**.

Le site dispose de 4 salles dont une informatique et une salle déjeuner.

Le site de Sainte Marie des Champs ne dispose pas de self mais une salle est mise à disposition des stagiaires. Dans la salle on peut y retrouver :

- Des tables/chaises,
- Un micro-onde,
- Une bouilloire.

En cas d'oubli de repas ou si vous voulez manger à l'extérieur, il est possible de trouver dans un rayon de 1km :

⇨ Voir annexe 2 : La pause déjeuner, où manger à côté du CLIPS ?

c) L'antenne de Fécamp

L'antenne de Fécamp se situe au :

- 124 Avenue Jean Lorrain
  76400 Fécamp
  Tél : 02.35.29.64.95

⇨ Voir annexe 1 : Le transport

On peut retrouver les formations suivantes :

- ADVF : Assistant De Vie aux Familles,
- Savoirs Essentiels

L'accueil physique est ouvert tous les jours de **8h15 à 12h00**. L'accueil téléphonique est possible toute journée sauf le mercredi après-midi et le jeudi après-midi.

Les horaires de formations sont du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** et de **13h00 à 16h30**.

Le site dispose de 4 salles, une salle informatique et une cuisine aménagée.

L'antenne de Fécamp ne dispose pas de self mais d'une cuisine aménagée qui est mise à disposition des stagiaires. On peut y retrouver :

- Des tables/chaises,
- Un micro-onde,
- Une bouilloire,
- Une gazinière.

En cas d'oubli de repas ou si vous voulez manger à l'extérieur, il est possible de trouver dans un rayon de 1km :

⇨ Voir annexe 2 : La pause déjeuner, où manger à côté du CLIPS ?

IV. L'accueil des apprenants en situation de handicap

CLIPS FORMATION s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations.

Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de la santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation. CLIPS FORMATION s'engage ainsi, pour tout stagiaire présentant une situation de handicap à :

- Prendre en compte ses besoins
- Étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation

a) L'accueil des personnes en situation de handicap

La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a, dans son article 114, défini la notion de handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

À tout moment, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre prise de contact auprès de CLIPS FORMATION. Si vous le souhaitez, le responsable administratif en informera le référent handicap de notre organisme de formation.

Liste des différentes reconnaissances et organismes qui délivrent ou attestent d'une situation de handicap :

- **RQTH** : Délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). **La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé** est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'accompagnements et d'aides spécifiques. Elle permet à son bénéficiaire d'accéder à un ensemble de dispositifs et de mesures destinés à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi. La demande est à faire auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de votre département de résidence

- **AAH** : Délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). **L'Allocation aux Adultes Handicapés** est une aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources. Demande à faire auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Versée par l'organisme de prestations familiales (CAF-MSA).

b) Le suivi des personnes en situation de handicap

C'est lors de la phase d'entretien qu'un rendez-vous vous sera proposé (si vous le souhaitez) avec le référent handicap et que votre demande d'aménagement sera étudiée.

Coordonnées du Référent Handicap :

- **Benjamin POCHON**: benjamin.pochon@clips-formation.com 02-35-38-17-77

Le référent handicap est votre interlocuteur privilégié dans vos démarches et fait-en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles, sur le principe de l'équité.

Sa mission est d'accueillir et intégrer les stagiaires en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de CLIPS FORMATION (équipe administrative et équipe pédagogique). Si le référent handicap est informé de votre situation, il peut convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Comment est organisé le suivi de ma prestation ?

Tout au long de votre parcours, le référent handicap est à votre écoute si vous en ressentez le besoin. Il suit votre évolution et assure une liaison entre les différents interlocuteurs.
Il peut aussi, si vous le souhaitez, vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles CLIPS FORMATION est en relation. Les référents handicap s'engagent à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmettront aucune information vous concernant sans votre accord.

c) Parcours d'accompagnement ou de formation et handicap

Pour tout bénéficiaire d'une prestation en situation de handicap, CLIPS FORMATION met en place un accompagnement spécifique tout au long de votre parcours :
- Echanges avec les acteurs liés à votre parcours et les éventuels partenaires du handicap impliqués,
- Co-construction et suivi d'un parcours adapté et contractualisé : prise en compte de votre situation individuelle et adaptation de l'accompagnement ou de la formation en fonction de vos besoins,
- Informations sur les compétences à acquérir et les formations complémentaires qu'il est possible de réaliser,
- Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires,
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite),
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes),
- Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap.

d) Accessibilité et aménagement du centre de formation

- Places de parking à proximité du centre,
- Salles de formation situées au rez-de-chaussée, aménagées et proches de l'entrée du bâtiment,
- Sanitaires adaptés et proches de l'entrée du centre de formation,
- Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié),
- Cuisine adaptée pour les personnes à mobilité réduite,

MDPH76	AGEFIPH	CAP EMPLOI
13 rue Poret de Blosseville 76100 Rouen	Immeuble Les Galées du Roi Rue Gadeau de Kerville 76107 Rouen	58 rue du Général Chanzy 76600 Le Havre
02.32.18.86.87	0 800 11 10 09	02.35.22.71.21

V. Qui contacter à l'extérieur du CLIPS ?

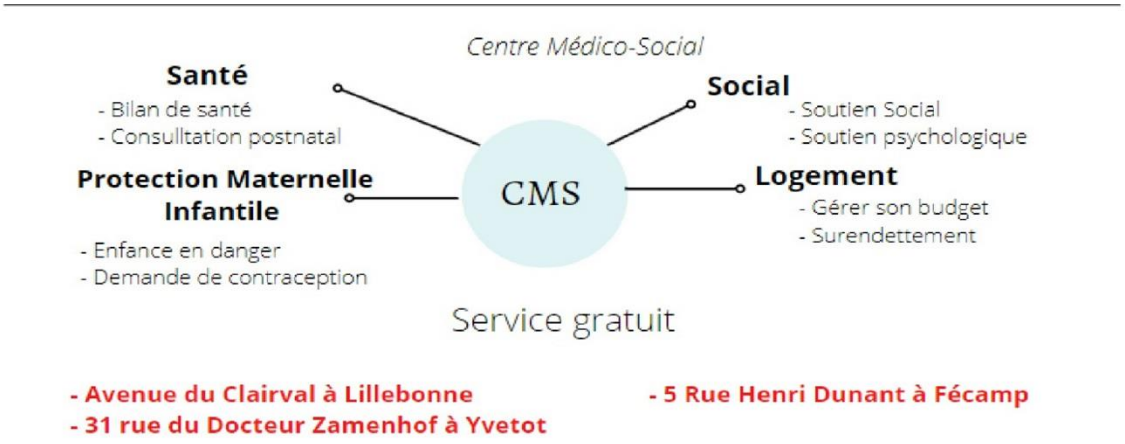

Pour rappel, les numéros d'urgence sont :

VI. Où nous retrouver ?

a) Le site internet et nos réseaux sociaux

Un site internet et une page Facebook sont disponibles, pour les voir scanne les QR code si dessous :

🌐 www.clips-formation.com

Facebook

https://www.facebook.com/ClipsFormationLillebonne/

Notes :

Pour ne pas oublier tes mots de passe, pense à les noter :

Boite mail :

Mail :……
Mot de passe : …….

SC Form :

Identifiant : ……...
Mot de passe : ...…….

Skype :

Identifiant : …..……...
Mot de passe : …….
:

France Travail :

Identifiant :……
Mot de passe : ..…….

ANNEXE 1

Le transport

Se rendre en formation au CLIPS...

à Lillebonne (Maison des Compétences, parc d'activités du Manoir)

En bus : REZO'bus : ligne 20 (Le Havre - Caudebec en Caux) ; 3 lignes urbaines ; Informations sur : nomad.normandie.fr ou lillebonne.fr ou transports.cauxseine.fr

A pied : 20 minutes du centre ville

Avec Caux Mobilité Services : sur le territoire de Caux Seine Agglo cauxmobiliteservices@gmail.com (Evaluation de mobilité, service de location de vélos et de scooters)

Transport à la demande : spécial Maison des Compétences
Arrêts lib'rt : renseignements au 02 32 84 50 50

Parking à disposition dont 3 places réservées au stationnement des personnes en situation de handicap.

Transport à la demande : MINIBUS 76 : concerne en priorité les personnes handicapées ou à mobilité réduite
Informations sur : commentjyvais.fr et au 08.20.20.40.76

à St Marie des Champs (7, rue des Cerisiers et 2, rue des Renards)

En bus : REZO'bus : ligne 10 (Caudebec en Caux - Yvetot); ligne 25 (Fécamp - Yvetot) ; ligne urbaine : Vikibus, ligne 1, arrêt Les Lauriers ou Les Tilleuls.
Informations sur : nomad.normandie.fr ou yvetot.fr/transport/

A pied : 30 minutes du centre ville

En train : axe Rouen - Le Havre, arrêt Yvetot, le CLIPS à 30 min à pied ou à 27 min en Vikibus de la gare. Informations sur : sncf.com ou ouigo.com

à Fécamp (124, avenue Jean Lorrain)

A pied : 25 minutes du Centre Ville

En bus : REZO'bus : ligne 25 (Fécamp - Yvetot); Réseau Nomad : ligne 60, 22, 23, 24, 25. Informations sur : nomad.normandie.fr ou 02 22 55 00 10 ou nomad-car@normandie.fr

En train : axe Bréauté Beuzeville - Fécamp, le CLIPS à 13 min à pied de la gare, Informations sur : ter.sncf.com/normandie

Pour tous vos déplacements, pensez à : google.com/maps ou fr.mappy.com ou waze.com

ANNEXE 2

La pause déjeuner
OÙ MANGER À CÔTÉ DU CLIPS ?
Toutes les adresses à moins de 1km soit 15 minutes à pied maximum
À SAINTE MARIE DES CHAMPS
-Le grand Turc : 6-7 minutes
-La tour de pizz : 6-7 minutes
-Au comptoir du malt : 7-8 minutes
-Pizza palace : 10 minutes
-Intermarché : 10-12 minutes
-Le kiosque à pizza : 10-13 minutes
-Burger king : 14 minutes
-New chinatown : 11-15 minutes
À LILLEBONNE
- Le Kam & Léon à 5 minutes
- Intermarché : 10 minutes
À FÉCAMP
-Aldi : 7 minutes
-Pizzeria Le progrés : 12 minutes
-Pizza presto : 13 minutes
-McDonald's : 14 minutes
-Intermarché : 13-14 minutes
Bon Appétit